

PARC DES IMPRESSIONNISTES

CLICHY-LA-GARENNE (92)

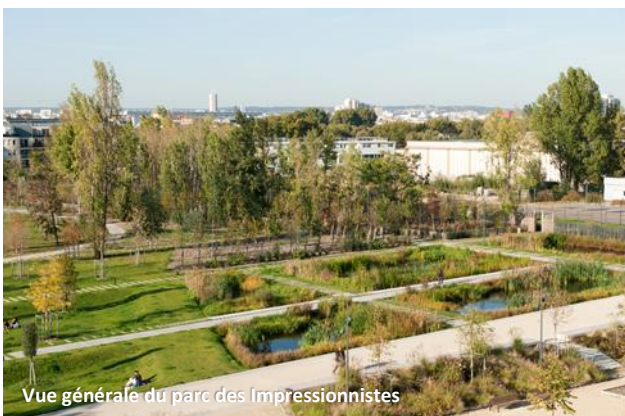
Créer un parc urbain aux multiples fonctions sur un ancien site industriel en surplomb de la ville

Le parc des Impressionnistes est le premier équipement public créé dans la ZAC du Bac d'Asnières à Clichy. Réalisé sur une friche, occupée par les gazomètres de l'usine de gaz jusque dans les années 70 et situé sur des remblais du XIX^{ème} siècle à 6 m au-dessus du niveau du quartier, il a transformé l'image industrielle du quartier.



Plan masse du parc au cœur du quartier

La réalisation de cette opération a été guidée par des objectifs exigeants en matière de développement durable et de gestion de la pollution. La technique du « bois raméal fragmenté » a été utilisée pour réinstaller l'activité biologique sur les sols appauvris et ainsi reconstituer une couche d'humus propice à la reconquête végétale des sols. Ouvert depuis l'automne 2010, le parc des Impressionnistes marque l'ambition de l'opération de renouvellement urbain en matière tant de qualité des prestations réalisées que de qualité des réponses environnementales apportées. La réalisation de ce parc a permis à la Ville et à la SEM 92 d'obtenir le prix de l'aménagement urbain des villes de plus de 50 000 habitants décerné par le Groupe Moniteur en 2011.



Vue générale du parc des Impressionnistes



Un bassin, vecteur de biodiversité

Opération réalisée dans le cadre de la Concession d'aménagement confiée en 2002 par la Ville de Clichy-la-Garenne
DURÉE : 3 ans/// BUDGET : 16 M€ TTC

MISSIONS DE CITALLIOS (EX SEM 92)

- Pilotage des études de programmation du parc
- Organisation et suivi de la consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une étude définition
- Suivi des études de maîtrise d'œuvre
- Suivi des travaux d'aménagement et de construction

PROGRAMME

- Aménagement d'une voie piétonne et d'un parc d'une superficie de 4,7 ha dans la ZAC du Bac d'Asnières
- Construction de 5 bâtiments en bois accueillant notamment la loge des gardiens, les sanitaires publics et une buvette
- Réhabilitation de la Maison du Régisseur en Maison de la Nature
- Construction de serres, notamment pour couvrir les besoins en fleurissement de la ZAC

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Mise en œuvre de la méthode BRP (Bois Raméal Fragmenté) pour recréer un sol de qualité
- Limitation du transport des déchets verts par broyage en place
- Emploi des déchets verts dans les filières alternatives de recyclage (papeterie, chauffage)
- Limitation des nuisances vis-à-vis des riverains par la mise en œuvre de murs de soutènement en béton préfabriqué
- Gestion de la pollution du sol sur site
- Réalisation d'un plan d'eau sous la forme d'un écosystème autonome nécessitant peu d'entretien
- Gestion différenciée des espaces verts

ACTEURS DU PROJET

- PROGRAMMISTE : Bruno Tanant – TN+
- MAÎTRISE D'ŒUVRE : HY, paysagiste, A. Yver architecte, ESE DEGOUY BET